

RCS : LA ROCHELLE

Code greffe : 1704

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de LA ROCHELLE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2014 B 00074

Numéro SIREN : 538 717 646

Nom ou dénomination : SARL HUITRES COCOLLOS

Ce dépôt a été enregistré le 11/08/2023 sous le numéro de dépôt 6465

SARL HUITRES COCOLLOS

SARL au capital de 29 150,00 euros

Siège social : 15 Rue LEON ORIOU MR COCOLLOS JACQUES 17560 BOURCEFRANC LE CHAPUS

RCS n°538717646- RCS

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE PROCES-VERBAL

Le 20 juin 2023, les associés de la société SARL HUITRES COCOLLOS se sont réunis en assemblée générale ordinaire à Route de Daire 17560 BOURCEFRANC LE CHAPUS à 15 h 00, sur la convocation régulière qui leur a été faite.

L'assemblée est présidée par Mr COCOLLOS JACQUES.

La Présidence de l'assemblée constate que :

Sont présents :

- Mr COCOLLOS JACQUES, propriétaire de 90,00 parts, représentant 90 voix, Gérant de la société.
- Madame COCOLLOS YVONNE, propriétaire de 89,00 parts, représentant 89 voix,

Soit au total 2 associé(s) présent(s), totalisant 179 Parts sur les 179 composant le capital social.

La Présidence de l'assemblée a désigné LESNE Karine comme secrétaire de séance.

La Présidence de l'assemblée déclare que l'assemblée est valablement constituée ; elle peut donc délibérer et prendre toute décision ordinaire.

Les documents ci-dessous ont été adressés aux associés quinze jours avant la date de la présente assemblée et sont tenus à leur disposition au siège social. L'assemblée lui donne acte de cette déclaration.

La Présidence de l'assemblée rappelle à l'assemblée l'**ORDRE DU JOUR** :

- Présentation des comptes, approbation des comptes et quitus de la Gérance de l'exercice clos au 31 décembre 2022.
- Affectation du résultat.
- Approbation des conventions relevant de l'article L223-19 du code de commerce.
- Fixation de la rémunération des gérants.

Puis lecture est donnée du rapport de la Gérance.

La discussion est ouverte.

Les comptes sont alors présentés et étudiés sans qu'aucune difficulté particulière ne se présente.

Personne ne demandant plus la parole, la Présidence de l'assemblée ouvre le scrutin sur les résolutions figurant à l'ordre du jour :

Résolution N° 1 - Présentation des comptes, approbation des comptes et quitus de la Gérance de l'exercice clos au 31 décembre 2022

L'assemblée générale approuve ce dernier, ainsi que l'inventaire et les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022 tels qu'ils ont été présentés par la Gérance et qui font apparaître pour ledit exercice, un résultat bénéficiaire de 11 717,18 Euros.

L'assemblée générale prend acte, conformément aux dispositions de l'article 223 quater du Code Général des Impôts, que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge des dépenses non déductibles du résultat fiscal au regard de l'article 39-4 du Code Général des Impôts.

L'assemblée générale approuve les opérations traduites par ces comptes et accomplies par la Gérance au cours de l'exercice écoulé.

En conséquence, l'assemblée générale donne quitus entier à la Gérance de l'exécution de son mandat pour ledit exercice.

Cette Résolution est adoptée à l'unanimité.

Résolution N° 2 - Affectation du résultat

Compte tenu du bénéfice de l'exercice de 11 717,18 Euros formant un résultat affectable de 11 717,18 Euros, l'assemblée générale décide de procéder aux affectations suivantes :

- A la réserve légale, soit 1 125,00 Euros ;
- Aux autres réserves pour 10 592,18 Euros ;

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, l'assemblée générale prend acte qu' aucune distribution de dividendes n'a été faite au cours du ou des précédents exercices.

Cette Résolution est adoptée à l'unanimité.

Résolution N° 3 - Approbation des conventions relevant de l'article L223-19 du code de commerce

L'assemblée générale, après avoir entendu le Rapport spécial de la Gérance sur les conventions visées à l'article L223-19 du code de commerce, prend acte de l'absence de telles conventions.

Cette Résolution est adoptée à l'unanimité.

Résolution N° 4 - Fixation de la rémunération des gérants

L'assemblée générale décide que Mr COCOLLOS JACQUES, percevra une rémunération nette mensuelle de 3500 Euros à compter du 01/01/2023.

L'assemblée générale décide que la société prendra à sa charge, les cotisations sociales obligatoires et facultatives de Mr COCOLLOS JACQUES, liées à la fonction de Gérant.

L'assemblée générale décide que la société prendra à sa charge la CSG déductible, liées à la fonction de Gérant.

L'assemblée générale décide que Mr COCOLLOS JACQUES pourra prétendre, sur présentation des justificatifs, au remboursement des frais engagés dans l'exercice de ses fonctions.

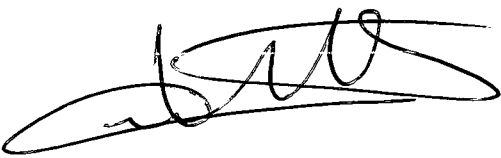
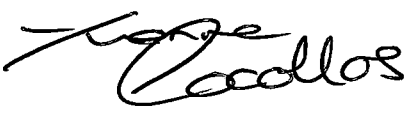
Cette Résolution est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée 17 h 00.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par la Gérance et tous les associés présents.

Fait à Bourcefranc Le Chapus,
Le 20/06/2023.

Signatures des associés :

Mr COCOLLOS JACQUES	
Madame COCOLLOS YVONNE	



Tableaux récapitulatifs de la résolution d'Affectation du Résultat

I - Origines.

Numéro du compte	Libellé du compte	Montant d'origine	Montant saisi
12000000	RÉSULTAT BÉNÉFICIAIRE DE L'EXERCICE	11 717,18	11 717,18
1068000000	AUTRES RESERVES	139 671,09	0,00
Somme affectable			11 717,18

II - Affectations.

1068	AUTRES RESEVES		10 592,18
45700000	DIVIDENDES		0,00
Somme affectée aux réserves et aux distributions :			11 717,18
Somme des affectations :			

III - Récapitulatif.

Numéro du compte	Libellé du compte	Solde initial	Dotation	Prélèvement	Solde apr. Affect
10610000	RÉSERVE LÉGALE	1 790,00	1 125,00		2 915,00
12000000	RÉSULTAT BÉNÉFICIAIRE DE L'EXERCICE	11 717,18		11 717,18	
1068	AUTRES RESEVES	139 671,09	10 592,18		150 263,27
45700000	DIVIDENDES				
Somme affectable		153 178,27	11 717,18	11 717,18	153 178,27

Tableaux récapitulatifs de la répartition du résultat

Résultat par associé	Parts sociales	Dividendes bruts	Prélèvements sociaux	Prélèvement forfaitaire	Div. nettes à verser
Mr COCOLLOS JACQUES	90,00				
Madame COCOLLOS YVONNE	89,00				
TOTALISATION	179,00				

1

BILAN - ACTIF

DGFIP N° 2050 - SD 2023

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts).

cerfa

N°15949*05

Expertise comptable
Conseil d'entreprise

18 Rue des Droits de l'Homme SAURIMETRES COCOLLOS
Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12

Adresse : 20014 RENNES
N° Oriou : 17560 BOURCEFRANC LE CHAPUS
Durée de l'exercice précédent* 12

Tel : 05 46 85 80 00
Numéro SIRET : 533491764600011
SIRET 342 716 297 80037

Exercice N clos le, 31/12/2022

		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3	
Capital souscrit non appelé TOTAL (I)		AA			
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement*	AB	AC		
	Frais de développement*	CX	CQ		
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG		
	Fonds commercial (1)	AH	AI		
	Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK	20 500	
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM		
	Terrains	AN	AO	38 529	
	Constructions	AP	AQ	552 381	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS	273 238	
	Autres immobilisations corporelles	AT	AU	47 887	
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Immobilisations en cours	AV	AW		
	Avances et acomptes	AX	AY		
	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT		
	Autres participations	CU	CV	54	
	Créances rattachées à des participations	BB	BC		
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Autres titres immobilisés	BD	BE	46	
	Prêts	BF	BG		
	Autres immobilisations financières*	BH	BI		
	TOTAL (II)	BJ	BK	932 635	
STOCKS*	Matières premières, approvisionnements	BL	BM	127 378	
	En cours de production de biens	BN	BO		
	En cours de production de services	BP	BQ		
	Produits intermédiaires et finis	BR	BS		
	Marchandises	BT	BU		
ACTIF CIRCULANT	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW	248	
	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY	803 777	
	Autres créances (3)	BZ	CA	9 259	
DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC		
	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE		
Comptes de régularisation	Disponibilités	CF	CG	193 999	
	Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI	1 909	
	TOTAL (III)	CJ	CK	1 136 569	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW			
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM			
	Ecarts de conversion actif * (VI)	CN			
TOTAL GENERAL (I à VI)	CO	1A	2 069 204	496 604	1 572 600
Renvois : (1) Dont droit au bail :	(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes:	CP	(3) Part à plus d'1 an :	CR	
Clause de réserve de propriété :*	Immobilisations :	Stocks :	Créances :		

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032 -NOT-SD



2

BILAN - PASSIF avant répartition

DGFIP N° 2051 - SD 2023

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Expertise comptable
Conseil d'entreprise

18, Rue des Droits de l'Homme de l'entreprise SARL HUITRES COCLOS

Néant *

17320 MARENNES

Tel. : 05 46 85 80 00

Exercice N


CAPITAUX PROPRES	SIRET 342 716 297 00037 Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :)		DA	29 150	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <input type="checkbox"/> EK)		DC		
	Réserve légale (3)		DD	1 790	
	Réserves statutaires ou contractuelles		DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <input type="checkbox"/> B1)		DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants * <input type="checkbox"/> EJ)		DG	139 671	
	Report à nouveau		DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)		DI	11 717	
	Subventions d'investissement		DJ		
	Provisions réglementées *		DK	125	
	TOTAL (I)		DL	182 453	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs		DM		
	Avances conditionnées		DN		
	TOTAL (II)		DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques		DP		
	Provisions pour charges		DQ		
	TOTAL (III)		DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles		DS		
	Autres emprunts obligataires		DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)		DU	477 735	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <input type="checkbox"/> EI)		DV	2 524	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés		DX	832 796	
	Dettes fiscales et sociales		DY	77 076	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		DZ		
Compte réglé	Autres dettes		EA	17	
	Produits constatés d'avance (4)		EB		
TOTAL (IV)		EC	1 390 147		
Ecart de conversion passif *		ED			
TOTAL (V)		EE	1 572 600		
RENVOIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital	1B		
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C	
			Ecart de réévaluation libre	1D	
			Réserve de réévaluation (1976)	1E	
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	1 032 074		
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	30 000		

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

5 **IMMOBILISATIONS**

Désignation de l'entreprise SARL HUITRES COCOLLOS		Néant <input type="checkbox"/> *								
CADRE A		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations				
				1		2		3		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement TOTAL I		CZ		D8		D9			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL II		KD	20 848	KE		KF	2 880		
CORPORELLES	Terrains		KG	16 103	KH		KI	22 426		
	Constructions	Sur sol propre	[Dont Composants L9]	KJ	192 000	KK		KL		
		Sur sol d'autrui	[Dont Composants M1]	KM		KN		KO		
	Installations gales, agencets*, aménagements des constructions		[Dont Composants M2]	KP	346 248	KQ		KR	14 133	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		[Dont Composants M3]	KS	260 979	KT		KU	15 075	
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *		KV	1 941	KW		KX		
		Matériel de transport *		KY	22 743	KZ		LA		
		Matériel de bureau et mobilier informatique		LB	22 517	LC		LD	1 200	
		Emballages récupérables et divers *		LE		LF		LG		
	Immobilisations corporelles en cours		LH		LI		LJ			
	Avances et acomptes		LK		LL		LM			
	TOTAL III		LN	862 532	LO		LP	52 834		
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence		8G		8M		8T			
	Autres participations		8U	54	8V		8W			
	Autres titres immobilisés		IP	46	IR		IS			
	Prêts et autres immobilisations financières		IT	385	IU		IV			
	TOTAL IV		LQ	484	LR		LS			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		ØG	883 864	ØH		ØJ	55 714			
CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Reévaluation légale* ou évaluation par mise en équivalence		
				1		2		3		
				par virements de poste à poste		par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence		Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice		
				1		2		4		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement TOTAL I		IN		CØ		DØ		D7	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL II		IO		LV	3 228	LW	20 500	IX	
CORPORELLES	Terrains		IP		LX		LY	38 529	LZ	
	Constructions	Sur sol propre	IQ		MA		MB	192 000	MC	
		Sur sol d'autrui	IR		MD		ME		MF	
	Inst. gales, agencets et am. des constructions		IS		MG		MH	360 381	MI	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		IT		MJ	2 816	MK	273 238	ML	
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales., agencets, aménagements divers		TU		MM		MN	1 941	MO
		Matériel de transport		IV		MP		MQ	22 743	MR
		Matériel de bureau et informatique, mobilier		IW		MS	514	MT	23 203	MU
		Emballages récupérables et divers *		IX		MV		MW		MX
	Immobilisations corporelles en cours		MY		MZ		NA		NB	
Avances et acomptes		NC		ND		NE		NF		
TOTAL III		IY		NG	3 330	NH	912 036	NI		
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence		IZ		ØU		M7		ØW	
	Autres participations		IO		ØX		ØY	54	ØZ	
	Autres titres immobilisés		I1		2B		2C	46	2D	
	Prêts et autres immobilisations financières		I2		2E	385	2F			
	TOTAL IV		I3		NJ	385	NK			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		I4		ØK	6 943	ØL		ØM		

*Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOTICE



CGCO
Expertise comptable
Conseil d'entreprise
18, Rue des Droits de l'Homme
17320 MARENNE
Tél. : 05 46 85 80 00
SIRET 342 716 297 00037

Copyright Groupe ISA (2024) ISACOMPTA

TABLEAU DES ÉCARTS DE RÉÉVALUATION SUR IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES

Les entreprises ayant pratiqué la **réévaluation légale** de leurs **immobilisations amortissables** (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col.6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : SARL HUITRES COCOLLOS					Néant <input checked="" type="checkbox"/> *	
Exercice N clos le 31/12/2022						
CADRE A	Détermination du montant des écarts (col.1 - col.2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col.1 - col.2) - col.5 (5)] 6
	Augmentation du montant brut des immobilisations 1	Augmentation du montant des amortissements 2	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4) 5	
			Montant des suppléments d'amortissement (2) 3	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3) 4		
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						
<p>(1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du CGI et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1. ceux portés colonne 2.</p> <p>(2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.</p> <p>(3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.</p> <p>(4) Ce montant comprend : a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4; b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.</p> <p>(5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051-SD) à la ligne "Provisions réglementées".</p>						
CADRE B	DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL					
1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE.....					-	
2 - FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE.....					-	
3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE.....					=	
<p>Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.</p> <p>Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan. De même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.</p> <p>Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.</p>						

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n°2032-NOT-SD

6 AMORTISSEMENTS

Désignation de l'entreprise SARL HUITRES COCCOLLOS										Néant <input type="checkbox"/> *				
CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *												
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES			Montant des amortissements au début de l'exercice			Augmentations : dotations de l'exercice			Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises			Montant des amortissements à la fin de l'exercice		
Frais d'établissement et de développement			CY		EL		EM		EN					
Fonds commercial			RE		RF		RI		RJ					
Autres immobilisations incorporelles			PE	58	PF	290	PG	348	PH					
TOTAL I			RK	58	RM	290	RN	348	RO					
Terrains			PI		PJ	3	PK		PL	3				
Constructions	Sur sol propre		PM	56 647	PN	14 000	PO		PQ	70 647				
	Sur sol d'autrui		PR		PS		PT		PU					
	Inst.générales, agencements et aménagements des constructions		PV	156 379	PW	42 938	PX		PY	199 317				
Installations techniques, matériel et outillage industriels			PZ	162 377	QA	25 869	QB	1 156	QC	187 090				
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers		QD	132	QE	388	QF		QG	520				
	Matériel de transport		QH	19 907	QI	1 644	QJ		QK	21 551				
	Matériel de bureau et informatique, mobilier		QL	11 275	QM	6 716	QN	514	QO	17 477				
	Emballages récupérables et divers		QP		QR		QS		QT					
TOTAL II			QU	406 716	QV	91 558	QW	1 670	QX	496 604				
TOTAL GENERAL (I + II)			ØN	406 774	ØP	91 848	ØQ	2 018	ØR	496 604				
CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES												
		DOTATIONS					REPRISES					Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice		
Immobilisations amortissables		Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel							
Frais établissement		M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6						
Fonds commercial		RP	RQ	RR	RS	RT	RU	RV						
Autres immobilisations incorporelles		N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1						
TOTAL I		RW	RX	RY	RZ	SB	SC	SD						
Terrains		Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8						
Constructions	Sur sol propre	Q9	R1	R2	R3	R4	R5	R6						
	Sur sol d' autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3	S4						
	Inst. gales, agenc et am. divers	S5	S6	S7	S8	S9	T1	T2						
Inst. techniques mat. et outillage		T3	T4	T5	T6	T7	9 069	T8	T9	-9 069				
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc am. divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6	U7						
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4	V5						
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2	W3						
	Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9	X1						
TOTAL II		X2	X3	X4	X5	X6	9 069	X7	X8	-9 069				
Frais d'acquisition de titres de participations		NL			NM			NO						
TOTAL III														
Total général (I + II + III)		NP	NQ	NR	NS	NT	9 069	NU	NV	-9 069				
Total général non ventilé (NP+NQ+NR)		NW	Total général non ventilé (NS+NT+NU)			NY	9 069	Total général non ventilé (NW-NY)		NZ	-9 069			
CADRE C		MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES												
		Montant net au début de l'exercice			Augmentations			Dotations de l'exercice aux amortissements						
Frais d'émission d'emprunt à étaler								Z9						
Primes de remboursement des obligations								SP						

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

Expertise Comptable

Conseil d'entreprise

18, Rue des Droits de l'Homme

17320 MARENNES

Tél. : 05 46 86 80 00

SIRET 342 716 257 00037

Copyright Groupe ISA (2024) ISACUMPTIA

Désignation de l'entreprise SARL HUITRES COCOLLOS Néant *

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4		
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC		
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II du CGI)*	3U	TD	TE	TF		
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI		
	Amortissements dérogatoires	3X	9 193	TM	9 069	TO	125
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3		D4	D5	D6	
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ		IK	IL	IM	
	Autres provisions réglementées (1)	3Y		TP	TQ	TR	
	TOTAL I	3Z	9 193	TS	9 069	TU	125
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D		
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H		
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M		
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S		
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W		
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A		
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E		
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K		
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER		
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U		
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y		
	TOTAL II	5Z		TV	TW	TX	
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles	6A	6B	6C	6D	
		- corporelles	6E	6F	6G	6H	
		- Titres mis en équivalence	Ø2	Ø3	Ø4	Ø5	
		- titres de participation	9U	9V	9W	9X	
		- autres immobilisations financières (1) *	Ø6	Ø7	Ø8	Ø9	
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S		
	Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W		
	Autres provisions pour dépréciation (1)*	6X	6Y	6Z	7A		
TOTAL III	7B		TY	TZ	UA		
TOTAL GENERAL (I + II + III)	7C	9 193	UB	9 069	UD	125	
Dont dotations et reprises	{ - d'exploitation - financières - exceptionnelles		UE	UF			
			UG	UH			
			UJ	UK	9 069		
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-I-5e du C.G.I.					10		

Copyright Groupe ISA (2023) ISACUMPTA

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.
 NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD


Expertise comptable
Conseil d'entreprise
 18, Rue des Droits de l'Homme
 17320 MARENNES
 Tél. : 05 46 85 80 00
 SIRET 342 716 297 00037

ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET DES DETTES A LA CLÔTURE DE L' EXERCICE*

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Table with multiple sections: CADRE A (ÉTAT DES CRÉANCES), RENVUIS, CADRE B (ÉTAT DES DETTES), and RENVUIS. Includes columns for Montant brut, A 1 an au plus, and A plus d'un an. Rows include various asset and liability categories like 'Créances rattachées à des participations', 'Emprunts obligatoires convertibles', and 'Produits constatés d'avance'.

Copyright Groupe ISA (2023) ISACUMFIA



Expertise comptable Conseil d'entreprise 18, Rue des Droits de l'Homme 17320 MARENNES Tél. : 05 46 85 69 00 SIRET 342 716 297 00037

Désignation de l'entreprise SARL HUITRES COCOLLOS Néant *

I. SUIVI DES DÉFICITS			
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)			K4
Déficits transférés de plein droit (art. 209-II-2 du CGI)	K4 bis	Nombre d'opérations sur l'exercice ⁽²⁾	K4 ter
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058-A-SD)			K5
Déficits reportables (différence K4 + K4bis - K5)			K6
Déficit de l'exercice (tableau 2058-A-SD, ligne XO)			YJ
Total des déficits restant à reporter (différence K6 + YJ)			YK

II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS A PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES			
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1.1e bis A1. 1er du CGI, dotations de l'exercice			ZT 10 873

III. PROVISIONS ET CHARGES A PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT			
(à détailler, sur feuillet séparé)		Dotations de l'exercice	Reprises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. le bis A1. 2 du CGI *		ZV	ZW
Provisions pour risques et charges *			
	8X		8Y
	8Z		9A
	9B		9C
Provisions pour dépréciation *			
	9D		9E
	9F		9G
	9H		9J
Charges à payer			
	9K		9L
	9M		9N
	9P		9R
	9S		9T
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T) à reporter au tableau 2058-A-SD :		YN	YO
		↓ ligne WI	↓ ligne WU

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 septies du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice	Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1		

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

(1) Cette case correspond au montant porté sur la lignes YK du tableau 2058-B-SD déposé au titre de l'exercice précédent.

(2) Indiquer, sur un feuillet séparé, l'identification, opération par opération, du nom de la société (et son n° siren) dont proviennent les déficits et le montant du transfert.

CGO
Expertise comptable
Conseil d'entreprise
 18, Rue des Droits de l'Homme
 17320 MARENNES
 Tél. : 05 46 85 80 00
 SIRET 342 716 297 00037

Copyright Groupe ISA (2023) ISACUMPIA

Désignation de l'entreprise SARL HUITRES COCOLLOS										Néant <input type="checkbox"/> *	
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	ØC		AFFECTATIONS	Affectations aux réserves { - Réserves légales - Autres réserves Dividendes Autres répartitions Report à nouveau (NB : le total I doit être égal au total II)	ZB		TOTAL II	ZD	20 793	
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	ØD	20 793			ZE					
	Prélèvements sur les réserves	ØE				ZF					
	TOTAL I	ØF	20 793			ZG					
										ZH	20 793
RENSEIGNEMENTS DIVERS										Exercice N :	
ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier (Préciser le prix de revient des biens pris en crédit bail)	J7				YQ	19 519				
	- Engagements de crédit-bail immobilier					YR					
	- Effets portés à l'escompte et non échus					YS					
DETAILS DES POSTES AUTRES CHARGES EXTERNES	- Sous-traitance					YT	3 229 557				
	- Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois)	J8				XQ	7 934				
	- Personnel extérieur à l'entreprise					YU	646				
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)					SS	63 494				
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages					YV					
	- Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)	ES				ST	284 747				
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052-SD						ZJ	3 586 378			
	- CFE, CVAE					YW					
	- Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers)	ZS				9Z	6 460				
	Total du compte correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052-SD						YX	6 460			
I. V. A.	- Montant de la T.V.A. collectée					YY	173 275				
	- Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations					YZ	260 788				
DIVERS	- Montant brut des salaires (cf. la dernière déclaration sociale nominative DSN au titre 2022)					ØB	275 376				
	- Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *					ØS					
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *					ZK				%	
	- Numéro de centre agréé *	XP									
	- Filiales et participations : (Liste au tableau 2059-G-SD prévu à l'art. 38 II de l'annexe III au CGI)										
	- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice					RG					
- Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI					RH						
RÉGIME DE GROUPE *	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe.		JA		Plus-values à 15 %	JK		Plus-values à 0 %	JL		
					Plus-values à 19 %	JM		Imputations	JC		
	Groupe : résultat d'ensemble.		JD		Plus-values à 15 %	JN		Plus-values à 0 %	JO		
					Plus-values à 19 %	JP		Imputations	JF		
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale		JH		N° SIRET de la société mère du groupe		JJ				

*Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD


Expertise comptable
Conseil d'entreprise
 18, Rue des Droits de l'Homme
 17320 MARENNES
 Tél. : 05 48 85 80 00
 SIRET 342 716 297 00037

Désignation de l'entreprise : SARL HUITRES COCOLLOS Néant *

A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE

Nature et date d'acquisition des éléments cédés*		Valeur d'origine*	Valeur nette réévaluée*	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt	Autres amortissements *	Valeur résiduelle
①		②	③	④	⑤	⑥
I. Immobilisations*	1	LOGICIEL BON DE C	348	348		
	2	ESTREE 710.04628	720			720
	3	PETITE CHETTE 823.0	720			720
	4	AGOUT 825.05792	720			720
	5	AGOUT 82505892	720			720
	6	OXYGENATEUR FOR	1 156		1 156	
	7	POINTEUSE KEEPER 1	514		514	
	8					
	9					
	10					
	11					
	12					

B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées *

	Prix de vente ⑦	Montant global de la plus-value ou de la moins-value ⑧	Court terme ⑨	Long terme ⑩			Plus-values taxables à 19% (1) ⑪
				19 %	15 % ou 12,8 %	0 %	
I. Immobilisations *	1						
	2	720					
	3	720					
	4	720					
	5	720					
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						

II. Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+				
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+				
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+				
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+				
	18	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice					
	19	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme					
	20	Divers (détail à donner sur une note annexe)*					
		Cadre A : Plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne) ⑨					
		Cadre B : Plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne) ⑩					
		Cadre C : autres plus-values taxable à 19% ⑪					

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n°2032-NOT-SD
 (1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 208 C du CGI.


Expertise comptable
Conseil d'entreprise
 18, Rue des Droits de l'Homme
 17320 MARENNES
 Tél. : 05 46 55 80 00
 SIRET 342 716297 00037

Désignation de l'entreprise : SARL HUITRES COCOLLOS

Néant *

Rappel de la plus-value de l'exercice relevant du taux de 15 % ¹ ou 12,80 % ²	
Gains nets retirés de la cession de titre de sociétés à prépondérance immobilières non cotées exclus du régime du long terme (art 219 I a <i>sexies-0</i> bis du CGI) ¹	
Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€ (art. 219 I a <i>sexies-0</i> du CGI) ¹	

- ¹ Entreprises soumises à l'IS
- ² Entreprises soumises à l'IR

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine ¹	Moins-values à 12,80 % ²	Imputation sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12,80 % ³	Solde des moins-values à 12,80 % ⁴
Moins-values nettes N			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montant restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1		
	N-2		
	N-3		
	N-4		
	N-5		
	N-6		
	N-7		
	N-8		
	N-9		
	N-10		

II - SUIVI DES MOINS-VALUES A LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS *

Origine ¹	Moins values		Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice ⁵	Solde des moins-values à reporter col. ⁶ = ² + ³ - ⁴ - ⁵
	À 19 % ou à 15 % ²	À 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice ³	À 15 % ou 19 % ⁴		
Moins-values nettes N					
Moins-values nettes à long terme subies au cours des exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1				
	N-2				
	N-3				
	N-4				
	N-5				
	N-6				
	N-7				
	N-8				
	N-9				
	N-10				

Copyright Groupe ISA (2024) ISACOMPTIA

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD


Expertise comptable
Conseil d'entreprise
 18, Rue des Droits de l'Homme
 17320 MARENNES
 Tél. : 05 46 85 80 00
 SIRET 342 716 297 00037

15

**RÉSERVE SPÉCIALE DES PLUS-VALUES À LONG TERME
RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS**

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Désignation de l'entreprise : <u>SARL HUITRES COCOLLOS</u>		Néant <input checked="" type="checkbox"/> *				
I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ À L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N						
		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10%	taxées à 15%	taxées à 18%	taxées à 19 %	taxées à 25%
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N-1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
TOTAL (lignes 1 et 2)		3				
Prélèvements opérés	- donnant lieu à complément d'IS	4				
	- ne donnant pas lieu à complément d'IS	5				
TOTAL (lignes 4 et 5)		6				
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)		7				
II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS *(5e, 6e, 7e alinéas de l'art. 39-1-5e du CGI)						
Montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	Réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤		
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④			

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

CGO
 Expertise comptable
 Conseil d'entreprise
 18, Rue des Droits de l'Homme
 17320 MARENNES
 Tél. : 05 46 85 80 00
 SIRET 342 716 297 80037

Désignation de l'entreprise : SARL HUITRES COCOLLOS		Néant <input type="checkbox"/> *	
Exercice ouvert le : 01/01/2022		et clos le : 31/12/2022	
Durée en nombre de mois		1 2	
DÉCLARATION DES EFFECTIFS			
Effectif moyen du personnel * :		YP	9
Dont apprentis		YF	
Dont handicapés		YG	
Effectifs affectés à l'activité artisanale		RL	
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTÉE			
I- Chiffre d'affaires de référence CVAE			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises		OA	4 150 873
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées		OK	
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante		OL	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges		OT	
TOTAL 1		OX	4 150 873
II- Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)		OH	1 632
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation		OE	14 348
Subventions d'exploitation reçues		OF	6 517
Variation positive des stocks		OD	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée		OI	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation		XT	
TOTAL 2		OM	22 497
III- Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée ⁽¹⁾			
Achats		ON	3 376 566
Variation négative des stocks		OQ	66 302
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances		OR	271 882
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		OS	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée		OZ	
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)		OW	461
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée		OU	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		O9	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante		OY	
TOTAL 3		OJ	3 715 212
IV - Valeur ajoutée produite			
Calcul de la Valeur Ajoutée (Total 1 + total 2 - total 3)		OG	458 157
V - Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur le formulaire n° 1330-CVAE-SD pour les multi-établissements et sur les formulaires nos 1329-AC et 1329-DEF). Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires nos 1329-AC et 1329-DEF.		SA	458 157
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE			
Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractère agricole n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre.			
Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD			
Mono-établissement au sens de la CVAE, cocher la case ci-contre		EV	
Chiffre d'affaires de référence CVAE (reporté de la ligne OX, le cas échéant ajusté à 12 mois)		GX	
Effectifs au sens de la CVAE *		EY	
Chiffre d'affaires du groupe économique (entreprises répondant aux conditions de détention fixées à l'article 223 A du CGI)		HX	
Période de référence		GY	
Date de cessation		HR	

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes ON à OW des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée, déclarée à la ligne OE, pour les lignes OU.

* Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD au § Répartition des salariés et dans la notice n° 2032-NOT-SD au § Répartition des profits.

17

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

DGFIP N° 2059-F-SD 2023

Formulaire obligatoire (art. 38 de l'ann. III au CG (1)) Néant *

N° de dépôt
EXERCICE CLOS LE 31/12/2022

N° SIRET 5387176460011

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SARL HUITRES COCOLLOS

ADRESSE (voie) 15 Rue LEON ORIOU MR COCOLLOS JACQUES

CODE POSTAL 17560 VILLE BOURCEFRANC LE CHAPUS

Nombre total d'associés ou d'actionnaires personnes morales de l'entreprise	P1	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P3
Nombre total d'associés ou d'actionnaires personnes physiques de l'entreprise	P2 2	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P4 179

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) Mr Nom patronymique COCOLLOS Prénom(s) JACQUES
 Nom marital % de détention 50,2793 Nb de parts ou actions 90,00
 Naissance : Date 02/03/1975 N° Département 28 Commune DREUX Pays France
 Adresse : N° 15 Voie Rue LEON ORIOU
 Code Postal 17560 Commune BOURCEFRANC LE CHAPUS Pays France

Titre (2) MME Nom patronymique COCOLLOS Prénom(s) YVONNE
 Nom marital % de détention 49,7207 Nb de parts ou actions 89,00
 Naissance : Date 20/03/1974 N° Département 99 Commune GALWAY Pays Irlande
 Adresse : N° 15 Voie Rue LEON ORIOU
 Code Postal 17560 Commune BOURCEFRANC LE CHAPUS Pays France

Copyright Groupe ISA (2023) ISACOMPIA

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes du formulaire, veuillez utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.
 (2) Veuillez indiquer : "M" pour Monsieur, "MME" pour Madame
 * Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD.

CGO
 Expertise comptable
 Conseil d'entreprise
 18, Rue des Droits de l'Homme
 17320 MARENNES
 Tél : 05 46 85 80 00
 SIRET 342 116 297 00037

18

FILIALES ET PARTICIPATIONS

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

DGFIP N° 2059-G-SD 2023

Formulaire obligatoire (art. 38 de l'ann. III au CGI)



(1)

Néant *

N° de dépôt

[Empty box for deposit number]

EXERCICE CLOS LE 31/12/2022

N° SIRET : 53871764600011

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SARL HUITRES COCOLLOS

ADRESSE (voie) 15 Rue LEON ORIOU MR COCOLLOS JACQUES

CODE POSTAL 17560 VILLE BOURCEFRANC LE CHAPUS

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE P5

Forme juridique [] Dénomination []

N° SIREN (si société établie en France) [] % de détention []

Adresse : N° [] Voie []

Code Postal [] Commune [] Pays []

Forme juridique [] Dénomination []

N° SIREN (si société établie en France) [] % de détention []

Adresse : N° [] Voie []

Code Postal [] Commune [] Pays []

Forme juridique [] Dénomination []

N° SIREN (si société établie en France) [] % de détention []

Adresse : N° [] Voie []

Code Postal [] Commune [] Pays []

Forme juridique [] Dénomination []

N° SIREN (si société établie en France) [] % de détention []

Adresse : N° [] Voie []

Code Postal [] Commune [] Pays []

Forme juridique [] Dénomination []

N° SIREN (si société établie en France) [] % de détention []

Adresse : N° [] Voie []

Code Postal [] Commune [] Pays []

Forme juridique [] Dénomination []

N° SIREN (si société établie en France) [] % de détention []

Adresse : N° [] Voie []

Code Postal [] Commune [] Pays []

Forme juridique [] Dénomination []

N° SIREN (si société établie en France) [] % de détention []

Adresse : N° [] Voie []

Code Postal [] Commune [] Pays []

Forme juridique [] Dénomination []

N° SIREN (si société établie en France) [] % de détention []

Adresse : N° [] Voie []

Code Postal [] Commune [] Pays []



Expertise Comptable
Conseil d'entreprise
18 Rue des Droits de l'Homme
17320 MAREUILLE

Tel. : 05 46 35 80 00
SIRET 342 716 297 0037

Copyright Groupe ISA (2023) ISACUMPIA

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes du formulaire, veuillez utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en indiquant le numéro de case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.
* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice 2032-NOT-SD.

Désignation de l'entreprise SARL HUITRES COCOLLOS

Numéro de siret 53871764600011

**TAUX RÉDUIT D'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS
DÉTERMINATION DES BÉNÉFICES SOUMIS AU TAUX RÉDUIT
(article 219-I-b du CGI : article 46 quater-0ZZ bis A de l'annexe III)**

IDENTIFICATION DE LA SOCIÉTÉ		
Désignation de la société et adresse de son principal établissement	N° de SIRET du principal établissement	Code APE
	53871764600011	0321Z
SARL HUITRES COCOLLOS 15 Rue LEON ORIOU MR COCOLLOS JACQUES 17560 BOURCEFRANC LE CHAPUS	Adresse du siège social (si elle est différente de l'adresse ci-contre)	

I. RÉSULTATS DE L'EXERCICE		€
A. Résultats imposables dans les conditions de droit commun.		
a	Bénéfice net de l'exercice avant imputation des déficits antérieurs (tableau 2058A, ligne XI ou tableau 2033 B, ligne 352)	9 641
b	Dont plus-value nette à court terme (tableau 2059 A, total colonne 11 ou tableau 2033 C, ligne 596)	
c	Déficits imputés au titre de l'exercice (tableau 2058 A, ligne XL ou tableau 2033B, ligne 360)	
B. Résultats relevant du régime des plus-values à long terme		
d	Plus-value nette à long terme de l'exercice pour les entreprises soumises au régime réel normal, tableau 2058A, ligne WV	
f	Dont moins values à long terme ou déficits imputés au titre de l'exercice (pour les entreprises soumises au régime réel normal, tableau 2058 A, lignes WW et XB)	

II. BÉNÉFICE SOUMIS AU TAUX RÉDUIT		
g	Montant maximum éligible au taux réduit : 42 500 € x durée de l'exercice (en mois/12)	42 500
h	Dont plus value nette à court terme imposable (1)	
i	Dont résultat net imposable dans les conditions de droit commun autre que la plus-value nette à court terme de l'exercice.	9 641
k	Dont plus value nette à long terme	
Total lignes h à k		9 641
l	BÉNÉFICE SOUMIS AU TAUX NORMAL À 25,00 % (Total des lignes (a-c-h-i) à reporter cadre C-1 de l'imprimé n°2065)	
m	IV PLUS-VALUE NETTE A LONG TERME SOUMISE AU TAUX DE 15 % (Total des lignes (d-j) à reporter cadre c-1 de l'imprimé n°2065)	

(1) La plus value nette à court terme peut être soumise au taux réduit par priorité sur les autres éléments concourant à la détermination du résultat imposable dans les conditions de droit commun. En cas de déficits des exercices antérieurs imputés sur le résultat de l'exercice, cf. n°78. de l'instruction.


Expertise comptable
Conseil d'entreprise
 18, Rue des Droits de l'Homme
 17320 MARENNES
 Tél. : 05 46 85 80 00
 SIRET 342 716 297 00037

Désignation de l'entreprise SARL HUITRES COCOLLOS
Numéro de siret 5387176460011

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

DÉTAIL DES PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELS

DÉTAIL DES PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELS	Exercice N	
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
Montant sur formulaire 2053	8 349	
IMMOS Sortie elements d'actif	720	
IMMOS Sortie elements d'actif	720	
IMMOS Sortie elements d'actif	720	
IMMOS Sortie elements d'actif	720	
ENIM 07-09/2019 ENIM 07-09/2019		408
ENIM 10-12/2019 ENIM 10-12/2019		331
ENIM 01-03/2020 ENIM 01-03/2020		288
ENIM 04-06/2020 ENIM 04-06/2020		311
PENALITES ENEDIS COUPURE		90
ECHANGE PARC AGOUT 82505792		720
ECHANGE PARC PETITE CHETTE 82305504		720
ECHANGE PARC AGOUT 82505892		720
ECHANGE PARC ESTREE 71004628		720
IMMOS Dotation aux amortissements		699
IMMOS Dotation aux amortissements		482
IMMOS Dotation aux amortissements		3 708
IMMOS Dotation aux amortissements		1 648
IMMOS Dotation aux amortissements		2 532
Total	11 229	13 378

Désignation de l'entreprise SARL HUITRES COCOLLOS
Numéro siret 53871764600011

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

DÉTAIL DU TABLEAU 2058A

RÉINTÉGRATIONS DIVERSES	(ligne WQ)	
	TOTAL	

DÉDUCTIONS DIVERSES	(ligne XG)	
Déduction exceptionnelle investissement (immobilisations)		3 522
	TOTAL	3 522

Désignation de l'entreprise SARL HUITRES COCOLLOS
Numéro de siret 5387176460011

DÉTAIL DES PRODUITS À RECEVOIR

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Désignations	Montant
Avoir à recevoir AAR REPARE SERVICE	210
Avoir à recevoir AAR CGO SOCIAL 2022	29
Avoir à recevoir AAR CHRONOFRESH	23
Avoir à recevoir AAR SORLUT	61
Total des produits à recevoir	323

CGO

Expertise comptable
Conseil d'entreprise
18, Rue des Droits de l'Homme
17320 MARENNES
Tél. : 05 48 85 70 00
SIRET 342 716 297 00037

Désignation de l'entreprise SARL HUITRES COCOLLOS
Numéro de siret 53871764600011

DÉTAIL DES CHARGES À PAYER

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Désignations	Montant
OD Clôture Emprunt 24417 - MATERIEL	223
OD Clôture Emprunt 19823 - MATERIEL	38
OD Clôture Emprunt 31760 - MATERIEL	26
OD Clôture Emprunt 83169 - MATERIEL TABLES	8
OD Clôture Emprunt 96193 - agilor matériel	3
OD Clôture Emprunt 15490 - ETS	1 090
OD Clôture Emprunt 16634 - ETS	138
OD Clôture Emprunt 99659 - TRAVAUX + MATERIELS	24
OD Clôture Emprunt 10698 - TRAVAUX BOUTIQUE	41
OD Clôture Emprunt 76071 - TRESORERIE	29
OD Clôture Emprunt 88726 - MARAIS	18
OD Clôture Emprunt 19757 - MATERIEL CHARIOT ELEVA	4
OD Clôture Emprunt 00353 - MATERIEL	25
Fourniss.Non Parvenus TOUCHARD ELODIE - FNP TOUCHARD	244
Fourniss.Non Parvenus REALT NA MARA - FNP REALT NA M	7 414
Fourniss.Non Parvenus REALT NA MARA - FNP REALT NA M	7 510
Fourniss.Non Parvenus REALT NA MARA - FNP REALT NA M	7 567
Fourniss.Non Parvenus OCEANIC - FNP OCEANIC	14 703
Fourniss.Non Parvenus OCEANIC - FNP OCEANIC	21 029
Fourniss.Non Parvenus LIAM O CONNOR - FNP LIAM O CON	8 211
Fourniss.Non Parvenus LIAM O CONNOR - FNP LIAM O CON	900
Fourniss.Non Parvenus LIAM O CONNOR - FNP LIAM O CON	6 597
Fourniss.Non Parvenus LIAM O CONNOR - FNP LIAM O CON	6 907
Fourniss.Non Parvenus LEMATAYER - FNP LEMATAYER	194
Fourniss.Non Parvenus ULYS - FNP ULYS	5
Fourniss.Non Parvenus GROUPEMENT QUALITE - FNP GROUP	24
DETT PROVISIONNEES PR CONGES P	8 958
CH SOCIALES SUR CONGES A PAYER	1 914
CAP SSM 4T2022	22
STAGE LOUIS	270
Org. Sociaux CAP - PAR CAP SSM 4T2022	50
Trésorerie Charges à payer CREDIT AGRICOLE CAP CREDIT AGR	15
Trésorerie Charges à payer CREDIT AGRICOLE CAP CREDIT AGR	15
Trésorerie Charges à payer CREDIT AGRICOLE CAP CREDIT AGR	79
Trésorerie Charges à payer CREDIT AGRICOLE CAP CREDIT AGR	81
Total des charges à payer	94 377

CGO

Expertise comptable
Conseil d'entreprise

18, Rue des Droits de l'Homme
17320 MARENNES

Tél. : 05 46 85 80 00

SIRET 342 716 297 00037

Désignation de l'entreprise SARL HUITRES COCOLLOS
Numéro de siret 53871764600011

DÉTAIL DES CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Désignations	Date début	Date fin	Montants		
			Exploitation	Financier	Exceptionnel
CCA OD CLOTURE EMPRUNT				931	
CCA LOC CAMERAS				511	
CCA AVEM				193	
CCA AVEM				193	
CCA ROOLE				82	
Total des charges constatées d'avance				1 909	

Copyright Groupe ISA (2023) ISACOMPTA

CGO
Expertise comptable
Conseil d'entreprise
18, Rue des Droits de l'Homme
17320 MARENNES
Tél. : 05 46 85 80 00
SIRET 342 716 297 00037

Désignation de l'entreprise SARL HUITRES COCOLLOS
Numéro de siret 53871764600011

DÉTAIL DES PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Désignations	Date début	Date fin	Montants		
			Exploitation	Financier	Exceptionnel
Total des produits constatés d'avance					

Copyright Groupe ISA (2023) ISACOMPTA


Expertise comptable
Conseil d'entreprise
18, Rue des Droits de l'Homme
17320 MARENNES
Tél. : 05 46 85 80 00
SIRET 342 716 297 00037

Désignation de l'entreprise SARL HUITRES COCOLLOS
Numéro de siret 53871764600011

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

ANNEXE À LA DÉCLARATION 2042

Résultat distribué	4 848
Pourcentage de répartition du résultat	50,28 %
Produits Personnels	
Charges personnelles	
REVENU IMPOSABLE À REPORTER SUR LA DÉCLARATION 2042	4 848

Désignation de l'entreprise SARL HUITRES COCOLLOS
Numéro de siret 5387176460011

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

ANNEXE À LA DÉCLARATION 2042

Résultat distribué	4 794
Pourcentage de répartition du résultat	49,72 %
Produits Personnels	
Charges personnelles	
REVENU IMPOSABLE À REPORTER SUR LA DÉCLARATION 2042	4 794

CGO

Expertise comptable
Conseil d'entreprise
18, Rue des Droits de l'Homme
17320 MARENNES
Tél. : 05 46 65 80 00
SIRET 342 715 457 0008 11

Désignation de l'entreprise SARL HUITRES COCOLLOS
Numéro de siret 53871764600011

Déduction exceptionnelle en faveur de l'investissement - Immobilisations

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Immobilisations			Déduction exceptionnelle en faveur de l'investissement						
N° de compte N° d'ordre - Subd.	Libellé	Dt. cession	Val. d'origine Dt. acquisit.	Durée Dt. d'amort.	Mt d'origine Taux DEI	Mt antérieur	Mt DEI début	Mt de l'exercice	Mt fin de l'exercice
215100000 14	SUPPORT BAC ALU		7 211 29/11/16	7,00 01/11/16	2 884 40	2 129	755	412	343
215100000 17	2 POMPES CALPEDA		3 187 03/03/17	5,00 01/03/17	1 275 40	1 233	41	41	0
215400000 12	CALIBREUSE 12 GODETS		53 705 05/12/16	7,00 01/12/16	21 482 40	15 600	5 882	3 069	2 813

Total des immobilisations à la DEI

Total des immobilisations hors cession à la DEI

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--